République Française
Département
Ille-et-vilaine
Arrondissement
Fougères-Vitré

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE PARIGNÉ

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260910-115_10092026-DE

RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le dix septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Parigné proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie de Parigné sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation	04/09/2026
Date d'affichage	04/09/2026

ordre CM	Nom	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir
1	GUILLARD	Hervé	x			
2	CHÉREL	Marie-Reine	x			
3	LE GAL	Christophe	x			
4	ADELISSE	Audrey	x			
5	ROYER	Sébastien	x			
6	LE BLANC	Philippe	x			
7	HERVE	Hubert	x			
8	MONNET	Philippe			x	Sébastien ROYER
9	CADOUX	Erwan	x			
10	CHEMINANT	Valérie	x			
11	GROUS	Laëtitia	x			
12	SÉMERIL	Béatrice	x			
13	HARDY	Grégory	x			
14	DELAUNAY	Anne-Sophie	x			
15	MOREL	Aurélie			x	Audrey ADELISSE

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	13

115 - RÉSIDENCE DU MANOIR : TRAVAUX RÉSEAUX ELECTRIQUES ET ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le maire présente à l'assemblée le devis du SDE35 se rapportant aux travaux de réseaux électriques et éclairage public dans le cadre de la viabilisation du lotissement Résidence du Manoir.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260910-115_10092026-DE

Le devis est mis sur la table.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- attribue les travaux de réseaux électriques et éclairage public au SDE35 pour un montant répartit comme suit :

  Travaux sur le réseau électriqu e : 35494.19 €
  Travaux sur le réseau d'éclairage public de 1ère phase : 18302.28 €
  Travaux sur le réseau d'éclairage public de 2ème phase : 34000.00 €

- sollicite le soutien financier du Département 35 au titre du dispositif Ambitions Communes
- sollicite le soutien financier de l'État au titre de la DETR – DSIL, de la Région Bretagne
- sollicite le soutien financier de Fougères Agglomération et autres financeurs susceptibles de contribuer à la réussite de ce projet
- dit que les paiements interviendront au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant de faire avancer ce dossier.

Le Maire ou son représentant, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours après du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

Le Maire, Hervé GUILLARD

Hervé GUILLARD

Signature numérique de Hervé GUILLARD
Date : 2026.09.22 10:39:07 +02'00'

MAIRIE DE PARIGNÉ (I. et V.)